

Date limite de candidature : le 04 janvier 2023

CONTEXTE :

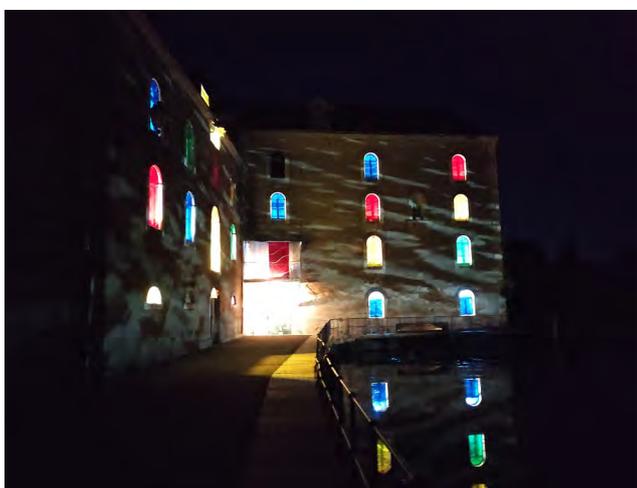
Malicorne-sur-Sarthe est une Commune de 2 000 habitants environ, située en Région des Pays de la Loire, dans le Département de La Sarthe, sur le territoire de la **Communauté de communes du Val de Sarthe**.

Malicorne-sur-Sarthe est un Haut-Lieu du patrimoine régional, connu et unique pour son passé céramique et pour sa tradition faïencière d'excellence encore active aujourd'hui. Depuis presque trois cent ans, sortent des ateliers du village, des faïences aux décors riches et variés dans le style Rouen, Delf, Marseille, Strasbourg,... ou dans la tradition des ajourés « fait main ».

Aujourd'hui, deux faïenceries perpétuent encore cette tradition qui ne cesse de s'exporter pour orner les plus prestigieuses tables dans le monde entier. Le musée de la faïence et de la céramique, lieu de mémoire, participe à la valorisation et au rayonnement de cette tradition en exposant les collections de céramiques anciennes de Malicorne. Le musée, qui bénéficie de l'appellation Musée de France, soutient la diffusion de la création contemporaine en proposant aux artistes céramistes plusieurs salles d'expositions temporaires.

Depuis sa labellisation Ville et Métiers d'Art, Malicorne-sur-Sarthe, développe son identité autour des métiers d'art, avec des ateliers ouverts aux visiteurs et des événements qui jalonnent l'année. Les artisans d'art installés à Malicorne-sur-Sarthe sont aussi bien céramistes que tourneurs sur bois ou brodeuses.

La Commune a l'ambition de devenir une véritable Cité faïence et métiers d'art et développe à ce titre, en lien étroit avec la Communauté de communes du Val de Sarthe, un vaste plan d'actions dans le cadre du label « Petite ville de demain ». En 2022, deux artistes ont été sélectionnés pour réaliser des œuvres dans l'espace public de la Commune. Un premier pignon de la mairie, côté rue Oudinot a été habillé par les artistes du collectif Atelier D&N tandis qu'une installation du plasticien Charles Millot a vu le jour sur les ouvertures d'un ancien moulin situé au port de Malicorne. Fort du succès de ces deux premières expériences, la Commune souhaite continuer à donner la parole aux créateurs tout en invitant les futurs promeneurs à un parcours dans la cité pour découvrir différentes œuvres contemporaines en extérieur.



Fresque réalisée par Atelier D&N, rue Oudinot et installation sur le Moulin par le plasticien Charles Millot au printemps 2022.

LE PROJET :

Après le pignon rue Oudinot, une seconde proposition pour habiller le pignon rue Victor Hugo en 2023 :

Ce projet vise à investir le deuxième pignon de la Mairie situé à l'entrée de ville rue Victor Hugo.

Située à l'entrée même de la cité, la fresque murale proposée devra interpeller de manière originale et colorée les passants et habitants, tout en envoyant un signal fort de la présence d'une œuvre d'art urbain en dialogue avec cette cité innovante et moderne.

L'œuvre réalisée en entrée de cité, sera idéalement située et les futurs usagers d'une voie verte (prévue à horizon 2024), accéderont précisément dans la Commune par cet axe. La fresque devra refléter le caractère mouvant de cette cité qui cherche à écrire une nouvelle page de l'histoire d'un passé foisonnant autour de la création, son dynamisme par l'idée de mouvement, voire d'immersion du public à travers celle-ci (exemple : fresque de type anamorphose).

Mots clés : mouvement – œuvre immersive – dynamisme - entrée de cité - déplacement – profondeur

Afin de promouvoir l'art dans l'espace public, la Commune de Malicorne-sur-Sarthe souhaite faire appel à des artistes ou collectifs d'artistes pour la conception et la réalisation d'une œuvre originale et pérenne sur ce mur extérieur. Le dialogue entre artiste(s) et habitants est également attendu lors de la réalisation de l'œuvre et de son aboutissement (inauguration prévue le 23 juin 2023).

Enfin le choix de l'artiste, au-delà d'un premier jury de sélection, fera l'objet d'une consultation en ligne auprès des habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe.



La surface du pignon de la Mairie concerné par une intervention artistique est d'environ 80m² (10 mètres de longueur x 8 mètres de haut).

PROFIL :

Ce projet s'adresse aux artistes professionnels, artiste ou collectif d'artistes qu'ils soient street artistes, peintres muralistes, plasticiens... à même de créer une œuvre pérenne en extérieur (résistante aux intempéries notamment).

Sont éligibles à cet appel à projets les personnes morales ainsi que les personnes physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, Maison des Artistes...).



CALENDRIER 2023 :

- Mercredi 4 janvier : clôture et dépôt des dossiers de candidatures
- Vendredi 20 janvier : Pré-sélection de 3 propositions artistiques par le jury
- Mardi 28 février : rendu des esquisses par les 3 candidats retenus
- Vendredi 10 mars : audition des candidats à Malicorne-sur-Sarthe
- Dernière quinzaine de mars (15 jours) : consultation publique et vote des habitants
- Fin mars / début avril : annonce du lauréat
- Juin : exécution de l'œuvre (la réalisation devra se faire au plus proche de la date du vernissage).
- 23 juin : inauguration / Vernissage

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Ainsi que présenté au calendrier, la sélection s'opérera en deux temps :

1/ Une présélection de 3 artistes/collectifs donnant lieu à un contrat avec une rémunération artistique pour la production d'une esquisse, **à hauteur de 500 € par artiste ou collectif.**

- Une sélection d'1 artiste/collectif donnant lieu à un contrat avec une rémunération artistique pour la production d'une œuvre.

- Les candidats préciseront leurs attentes techniques quant à l'état du mur avant la pose de leur œuvre.

2/ Enveloppe pour le pignon de la Mairie : **à hauteur de 8 500 € tout compris comprenant :**

la rémunération de l'artiste ou des artistes, les locations éventuelles de matériel (peintures, élévateur, échafaudages, etc.) et autres frais annexes (qu'ils relèvent de l'artiste ou la Commune).

Moyens mis à disposition par la Commune :

- Logement mis à disposition : atelier des créateurs Les Esquisses rue Victor Hugo à Malicorne-sur-Sarthe doté de chambres individuelles, salle de bain et salle à manger communes.

- Soutien logistique possible par un agent technique communal ; s'il y a lieu, préciser les attendus et notamment les attentes quant à l'état du mur avant la pose de l'œuvre.

Le dossier de candidature comprendra :

- Attestation d'affiliation à la maison des artistes ou n° de Siren pour les associations
- Attestation d'assurance responsabilité civile au tiers
- Une présentation du projet, accompagnée d'une note d'intention (écrite et graphique).
- Des visuels (photos, croquis, plans...), portfolio présentant le projet et les travaux réalisés antérieurement.
- Un curriculum vitae
- Les conditions de réalisation (produits utilisés) et d'entretien de l'œuvre dans le temps
- Le planning prévisionnel de réalisation

Dossier à envoyer par mail au plus tard le 4 janvier 2023 à l'adresse : centre.art@cc-valdesarthe.fr